

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

2ÈME RÉUNION DU COMITÉ DE SUIVI ÉCONOMIQUE DANS L' AISNE

Laon, le lundi 5 février 2024

Ce vendredi 2 février 2024, à l'initiative de Thomas Campeaux, préfet de l'Aisne, s'est tenue en préfecture une réunion du comité de suivi économique associant les différents services de l'État en charge des questions économiques, les élus, les socioprofessionnels et les chambres consulaires.

Ce comité de suivi économique, mis en place pour la première fois en novembre 2022 pour prendre le relais des comités mis en place pendant la crise COVID, a pour objectif d'échanger sur la situation de l'emploi et des différents secteurs économiques axonais, de recueillir le point de vue des organismes professionnels sur la situation économique dans le département ainsi que de partager les informations liées à la mise en place de mesures gouvernementales pour soutenir l'économie française.

Cette rencontre riche en informations a été l'occasion de dresser un bilan de la situation économique et de l'emploi sur le territoire de l'Aisne dans un contexte de relatif apaisement de la crise énergétique et de défis économiques mondiaux qui continuent à peser sur les anticipations des acteurs économiques en France. Il a permis de récapituler les différentes actions de chacun ainsi que d'évoquer la mise en œuvre territoriale du plan France 2030.

Politique prioritaire du Gouvernement, France 2030 porte une ambition claire : positionner la France en leader du monde de demain. Les opérateurs ADEME, BPI France et la Banque des Territoires ont pu rappeler l'intérêt des différents appels à manifestation d'intérêt en cours sur le territoire et mettre en avant les lauréats locaux : COREDUX à Bezu-Saint-Germain, West Pharmaceutical Services à Nouvion-Thiérache et 7 autres entreprises pour un montant d'aide publique de plus de 21 millions €.

Dans un contexte marqué par les différentes crises successives, le comité de suivi économique a également pu recueillir les préoccupations de chacun, constituant un socle de remontée d'informations et de propositions au niveau national.

Pôle départemental de la communication interministérielle

Tél. : 03 23 21 82 15 - 06 07 98 05 83 - 06 85 47 34 69

Mél.: pref-communication@aisne.gouv.fr

Préfet de l'Aisne

Les jours et heures d'accueil sont consultables sur le site internet

des services de l'État dans l'Aisne : www.aisne.gouv.fr.

2, rue Paul Doumer - CS 20656

02010 LAON Cedex